



Région
Hauts-de-France

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID : 059-200053742-20241218-24009127-AR

S²LOW

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.4231-3 ;

Vu la délibération n° 2021.01136 du conseil régional du 2 juillet 2021 portant élection du Président du conseil régional ;

Considérant l'absence ou l'empêchement de Monsieur Xavier BERTRAND, Président du Conseil régional, le mardi 17 décembre 2024 ;

ARRETE M°24009127

ARTICLE 1 : Délégation est accordée à Madame Anne-Sophie TASZAREK, Conseillère régionale, aux fins de signer, le mardi 17 décembre 2024, la convention cadre pluriannuelle action cœur de ville – opération de revitalisation du territoire de Sin-Le-Noble.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera exécutoire de plein droit dès qu'il aura été procédé à sa publication, ainsi qu'à sa transmission au représentant de l'Etat dans la région, en application des dispositions du 1^{er} alinéa de l'article L4141-1 du code général des collectivités territoriales et celles du 2^{ème} de l'article L4141-2 du même code.

Fait à Lille, le 18 DEC. 2024

Xavier BERTRAND

Publié le